

Critères de qualification pour les championnats ETU & TRI

Inscriptions sur les épreuves internationales ETU & TRI

Saison 2026

La période de qualification pour toutes les épreuves s'étend entre 10 mois et 15 jours avant le championnat en question sauf indications contraires de la part de la FLTRI, de Europe Triathlon (ETU), ou de World Triathlon (TRI).

Notes préliminaires :

1/ La sélection pour un championnat international individuel et/ou relais est arrêtée par le Conseil d'administration de la FLTRI, à sa discrétion et sur avis du Directeur Technique National.

2/ Les sportifs ayant satisfait aux critères de qualification deviennent sélectionnables pour le championnat correspondant.

3/ Si le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères de qualification pour un championnat international individuel et/ou relais est supérieur au quota attribué à la FLTRI, la sélection se fera dans l'intérêt de l'équipe nationale et en fonction du niveau de performance du moment des athlètes concernés, à la discrétion du Conseil d'administration de la FLTRI.

4/ La FLTRI introduit la notion d'indice de performance pour établir objectivement le niveau des courses. L'écart de temps par rapport au vainqueur, le classement final, seront pris en compte pour arrêter les selections en fonction de l'indice de performance de chaque course. L'indice de performance d'une course correspond à la moyenne du classement mondial des 5 meilleurs sur la start list.

5/ La composition d'une équipe de relais pour les épreuves internationales ETU et/ou TRI n'est pas automatique, l'équipe doit être compétitive. Elle est réalisée dans l'intérêt de l'équipe nationale dans le cadre d'un objectif immédiat de résultat ou d'une stratégie de préparation à moyen terme et en fonction du niveau de performance du moment des athlètes concernés, à la discrétion du Conseil d'administration de la FLTRI et sur avis du Directeur Technique National.

6/ Après l'attribution des places aux sportifs ayant satisfait aux critères de qualification, s'il reste des places à attribuer endéans le quota attribué à la FLTRI, le Conseil d'administration de la FLTRI peut, à sa discrétion, décider de retenir un ou plusieurs sportif(s) supplémentaire(s). Ces athlètes n'auront cependant pas droit à une prise en charge financière par la FLTRI.

7/ Dans le cas de championnats se déroulant dans des zones géographiques très éloignées et coûteuses financièrement, le Conseil d'administration se réserve le droit de ne pas entièrement remplir le quota attribué à la FLTRI.

8/ Le Conseil d'administration introduit dans les critères de qualification la notion de « course validée par le CA » afin de pouvoir prendre en considération une compétition non énumérée dans le présent règlement dont le niveau sportif des concurrents était suffisamment élevé.

9/ Seuls les athlètes qualifiés sur des épreuves reconnues par le COSL, TRI et ETU en catégorie Elite, U23, Junior et Youth feront l'objet d'une prise en charge financière par la FLTRI.

10/ Les athlètes Paratriathlon feront l'objet d'une prise en charge conjointe de Paralympics et de la FLTRI (lorsque la prise en charge de Paralympics ne couvre pas 100% des frais des athlètes concernés).

11/ Les épreuves multisport élite et age group ne font l'objet d'aucune prise en charge par la FLTRI.

A/ Inscriptions sur les épreuves internationales ETU & TRI

Les demandes d'inscriptions sur les listes d'attente des épreuves internationales TRI doivent être envoyées par écrit au Directeur technique National.

Les triathlètes sont responsables du respect des délais prévus par les règlements TRI concernant les inscriptions et désinscriptions sur les épreuves internationales auxquelles ils souhaitent prendre part ou non.

De même, les éventuelles demandes de substitutions doivent être soumises par les triathlètes concernés dans le respect des délais prévus par les règlements TRI. Toute substitution, si elle est envisageable est soumise à la validation du Comité exécutif, sur avis du directeur technique National.

Les frais d'inscriptions éventuels sont à la charge des athlètes (hors frais d'inscriptions sur les championnats).

TRIATHLON ELITE :

World Triathlon Championship Series et World Triathlon Cups :

L'inscription d'un triathlète sur la liste de départ des WTCS Finals, WTCS et WC est fixée par les règles de TRI. L'inscription d'un triathlète sur la liste d'attente des WTCS Finals, WTCS et WC est validée par le Comité exécutif de la FLTRI, à sa discrétion et sur avis du Directeur Technique National :

- en fonction de son appartenance à l'un des cadres de la FLTRI,
- après analyse des résultats obtenus sur les épreuves internationales de référence ou sur d'autres courses équivalentes telles que validées par le conseil d'administration de la FLTRI.

Coupes Continentales WT :

L'inscription d'un triathlète sur la liste de départ des coupes continentales est fixée par les règles de TRI. L'inscription d'un triathlète sur la liste d'attente des coupes continentales est validée par le Comité exécutif, sur avis du Directeur Technique National :

- en fonction de son appartenance à l'un des cadres
- après analyse des résultats obtenus sur les épreuves internationales de références ou sur des courses équivalentes telles que validées par le CA.

PARATRIATHLON :

L'inscription d'un triathlète sur la liste de départ des WPTS et PTWC est fixée par les règles de TRI. L'inscription d'un triathlète sur la liste d'attente des WPTS et PTWC est validée par le Comité exécutif, sur avis du Directeur Technique National :

- en fonction de son appartenance à l'un des cadres
- après analyse des résultats obtenus sur les épreuves internationales de références ou sur des courses équivalentes telles que validées par le CA.

MULTISPORT ELITE et AGE GROUP :

L'inscription d'un triathlète sur la liste de départ des épreuves multisport élite et age group est fixée par les règles de WT. L'inscription d'un triathlète sur la liste d'attente des épreuves multisport élite est validée par le Comité Exécutif, sur avis du Directeur Technique National :

- en fonction de son appartenance à l'un des cadres
- après analyse des résultats obtenus sur les épreuves internationales de références ou sur des courses équivalentes telles que validées par le CA.

B/ Critères de qualification pour les championnats ETU & TRI

EPREUVES AVEC PRISE EN CHARGE FLTRI (et/ou Paralympics) :

Protocole de prise en charge dans le cadre d'athlète sur liste d'attente :

Lorsqu'un athlète est toujours sur liste d'attente au moment du départ de l'équipe nationale, la règle suivante s'applique, au choix de l'athlète concerné :

- si l'athlète est 1^{er} sur liste d'attente, il peut être retenu en équipe nationale. Le coût du déplacement est supporté à 50% par la fédération et à 50% par l'athlète.
- si l'athlète est 2^{ème} ou plus sur liste d'attente, il peut être retenu en équipe nationale. Le coût du déplacement est supporté à 100% par l'athlète.
- si l'athlète retenu en équipe nationale dans l'un de ces deux cas passe sur la liste de départ et donc prend le départ du championnat en question, alors le coût du déplacement est supporté à 100% par la fédération.

Sprint & Standard Distance Triathlon : (lorsque la compétition est inscrite au calendrier TRI)

Pour être sélectionnable en équipe nationale, l'athlète doit avoir réalisé les critères de qualifications suivants :
Les pourcentages sont entendus à réaliser par rapport au temps final du vainqueur de l'épreuve.

Elite - Championnat d'Europe ETU (Tarragone, ESP et Elblag, POL) :

Hommes et Femmes
1x <6% sur World Triathlon Championship Serie (WTCS), World Cup (WC), Coupe Continentale (CC) ou course équivalente validée par le Conseil d'administration

Elite - Championnat du Monde TRI (Pontevedra, ESP) :

Hommes et Femmes
2x <6% sur World Triathlon Championship Serie (WTCS), World Cup (WC), ou Championnats d'Europe (CE) Elite

U23 - Championnat d'Europe ETU (Tarragone, ESP et Elblag, POL) :

Hommes et Femmes
1x <8 % sur World Triathlon Championship Serie (WTCS), World Cup (WC), Coupe Continentale (CC)** Ou 2x <6% sur Grand Prix D1 (France) ou Bundesliga 1 (Allemagne) ou course équivalente validée par le Conseil d'administration Ou 1x top 30 au Championnats du Monde (CM) Junior ou U23 de la saison précédente

** écart avec le 1er du classement général, et non pas sur le 1er U23

U23 - Championnat du Monde TRI (Pontevedra, ESP) :

Hommes et Femmes
1x <6% au Championnats d'Europe (CE) U23 Ou 1x < 8% au Championnats d'Europe (CE) Elite** Ou 2x <8% sur World Triathlon Championship Serie (WTCS), World Cup (WC), Coupe Continentale (CC)** Ou 1x top 15 au Championnats du Monde (CM) Junior ou U23 de la saison précédente

** écart avec le 1er du classement général, et non pas sur le 1er U23

Junior - Championnat d'Europe ETU (Tarragone, ESP et Elblag, POL) :

Hommes et Femmes
Top 10 sur l'épreuve sélective identifiée par la FLTRI (CC Junior Torremolinos, ESP, CC Junior Caorle) OU Podium sur Grand Prix D2 (France) ou Bundesliga 2 (Allemagne) OU 1x <6% sur Coupes Continentales Junior (CC), championnats ETU ou TRI, GP D1, Bundesliga 1, Sélectif du championnat de France et championnat de France junior et cadet
Pour les selections en équipe nationale junior, le conseil d'administration prend en compte par ordre de priorité : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaires aux critères TRI (uniquement pour le championnat du Monde) - Top 10 sur l'épreuve de selection identifiée par la FLTRI - Top 8 sur les championnats de France junior - % sur Coupe Continentale Junior ou championnats ETU ou TRI, Grand Pris D1 et Bundesliga 1 - Top 5 sur les championnats de France cadet - Podium sur Grand Prix D2 ou Bundesliga 2 - Nombre de courses <6% - Athlètes en catégorie junior

Junior - Championnat du Monde TRI (Pontevedra, ESP) :

Hommes et Femmes
<p>Satisfaire aux critères TRI Ou Top 8 sur les Coupes Continentales Junior (CC) identifiées par la FLTRI (CC Junior Torremolinos, CC Junior Caorle, CC Junior Wels, CC Junior Zagreb) OU Podium Grand Prix D2 ou Bundesliga 2 OU 2x <6% sur Coupe Continentale Junior (CC), championnats ETU ou TRI, Grand Prix D1, Bundesliga 1, Sélectif du championnat de France et championnat de France junior et cadet</p>
<p>Pour les selections en équipe nationale junior, le conseil d'administration prend en compte par ordre de priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaires aux critères TRI (uniquement pour le championnat du Monde) - Top 10 sur l'épreuve de selection identifiée par la FLTRI - Top 8 sur les championnats de France junior - % sur Coupe Continentale Junior ou championnats ETU ou TRI, Grand Prix D1 et Bundesliga 1 - Top 5 sur les championnats de France cadet - Podium sur Grand Prix D2 ou Bundesliga 2 - Nombre de courses <6% - Athlètes en catégorie junior

Youth European Championships (Melilla, ESP) :

Hommes et Femmes
<p>Réaliser l'un des 4 meilleurs scores lors du Talent day en Youth A ou l'un des 2 meilleurs scores en Youth B Et 1x <6% sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectif du championnat de France cadet - Championnat de France cadet - Epreuve validée par le conseil d'administration
<p>Pour la participation à l'épreuve de relais, le CA peut déroger aux règles ci-dessus afin de constituer une équipe nationale compétitive</p>

Youth Olympic Games (Dakar, SEN) :

Hommes et Femmes
<p>Etre sur la liste des athlètes sélectionnables de TRI</p>
<p>Pour être sélectionnable par la FLTRI, les triathlètes doivent réaliser au moins UN des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terminer à moins de 2% du temps du vainqueur sur lors du sélectif au championnat de France de Triathlon (23 mai 2026) - Terminer à moins de 2% du temps du vainqueur sur lors du championnat de France de Triathlon (6 juin 2026) - Terminer à moins de 3% du temps du vainqueur sur lors de la Coupe Continentale Junior de Wels (28 juin 2026)
<p>Si plusieurs triathlètes ont réalisé les critères de sélection, le principe ci-dessous s'appliquera pour réaliser la qualification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé le meilleur résultat lors de de la Coupe Continentale Junior de Wels (28 juin 2026)

Paratriathlon - Championnat d'Europe ETU :

Hommes et Femmes
<p>Réaliser 1x <10% sur World Paratriathlon Serie (WPTS) , Paratriathlon World Cup (PTWC) ou course équivalente validée par le conseil d'administration</p>

Paratriathlon - Championnat du Monde TRI (Pontevedra, ESP) :

Hommes et Femmes
<p>Réaliser 2x <10 % sur une World Paratriathlon Serie (WPTS) , Paratriathlon World Cup (PTWC) ou course équivalente validée par le conseil d'administration</p>

EPREUVES MULTISPORT ELITE ET AGE GROUP SANS PRISE EN CHARGE FLTRI

Championnats d'Europe :

Tous les athlètes en règle avec la FLTRI peuvent y aller dans la limite du quota fixé par ETU.

Championnats du Monde :

Tous les athlètes en règle avec la FLTRI peuvent y aller dans la limite du quota fixé par TRI.